



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES – INSTALLATION DU SAMEDI 23 NOVEMBRE 2024

« 1, 2, 3 Pâtissez »,

Délibération n°2024-11-03, rapport présenté par Capucine GEGO.

1, 2, 3 pâtisseries a été une réelle réussite. Nous souhaitons le reconduire dans l'esprit de la délibération n°2023-03-02, car c'est important d'inciter les jeunes à faire de la cuisine et souvent nous sommes gourmands, donc la pâtisserie est une bonne approche.

Ce concours doit être provisionné d'environ 600 €.

Décision : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, adopte le projet « 1, 2, 3 pâtisseries » et charge le service jeunesse de sa mise en place avec les CMJ dans l'état d'esprit mentionné ci-dessus dans l'exposé.



Pour extrait conforme,
Pour Madame le Maire

Isabelle POLLET